



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service d'animation interministérielle des politiques
publiques**

Bureau de l'environnement

Affaire suivie par :

M. Thibaud DESHAIES

Bureau de l'environnement

Chargé des dossiers IOTA

Tél. : 02.47.33.13.19

Courriel : thibaud.deshaies@indre-et-loire.gouv.fr

Tours, le 13 mars 2023

Le préfet d'Indre-et-Loire

à

Monsieur le président du tribunal
administratif d'Orléans
28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLÉANS Cedex 1

Objet : désignation d'un commissaire enquêteur : enquête publique portant sur le projet de restauration des fonctionnalités hydrauliques du lac de Chemillé-sur-Indrois.

Monsieur,

Le lac de Chemillé-sur-Indrois est une propriété communale dont la gestion est assurée par la communauté de communes Loches Sud Touraine. Mis en eau en 1978, les sédiments s'y sont progressivement accumulés au point qu'il convient de réaliser des travaux d'ampleur de restauration de sa fonctionnalité hydraulique afin de garantir les activités et les usages afférents au site.

Ces travaux consisteront en une opération de vidange suivie d'une période d'assec afin de permettre un curage mécanique. Ils consisteront également à permettre les travaux d'aménagement de la base de loisirs et d'installer un dispositif de franchissement piscicole, spécifique à l'anguille.

Cette demande nécessite une enquête publique, conformément aux dispositions du Code de l'environnement. Afin de démarrer les travaux au plus tôt, il est demandé de procéder à une enquête d'une durée de quinze jours au titre de l'article L123-9 du Code de l'environnement qui le permet à condition que le projet ne fasse pas l'objet d'une évaluation environnementale. C'est le cas du présent projet, comme le spécifie l'arrêté de l'autorité environnementale du 14 juin 2022 que vous trouverez joint à ce courrier.

Je me propose de retenir la période du 24 avril au 9 mai 2023 pour réaliser cette enquête. Aussi, je vous remercie de bien vouloir me faire connaître le nom du commissaire-enquêteur que vous aurez désigné. Enfin, je vous prie, pour des raisons d'ordre pratique, d'inviter le commissaire-enquêteur désigné à se rapprocher du bureau de l'environnement afin de définir les modalités de cette enquête.

Je vous prie de croire, monsieur, à toute ma considération.

Pour le préfet et par délégation,
La cheffe du bureau de l'environnement

Isabelle FERRANDON

15, rue Bernard Palissy

37 925 Tours Cedex 9

Tél. : 02 47 64 37 37

Mél : prefecture@indre-et-loire.gouv.fr

www.indre-et-loire.gouv.fr